



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration de la Maison de l'Entreprise Innovante de la Cité Descartes

Mardi 12 juin 2018, à 16 h 30

2 bis rue Alfred Nobel à Champs-sur-Marne

Une innovation au service de la création d'entreprises

Installée à Champs-sur-Marne, au cœur du Cluster de la « Ville Durable », pôle d'excellence dédié à la ville de demain, la Maison de l'Entreprise Innovante (MEI) a vocation à accueillir et

accompagner les entreprises innovantes.

Une volonté commune au service du développement économique du territoire

Née de la volonté commune de la Communauté d'Agglomération de Paris-Vallée de la Marne et de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne, la Maison de l'Entreprise Innovante de la Cité Descartes est un équipement quasi unique en Île-de-France. Elle accueille, sur 3 000 m², un ensemble de services dédiés à la création ou au développement d'entreprises innovantes avec une offre immobilière adaptée. La MEI réunit trois structures qui aident les jeunes entreprises à faire leurs premiers pas : un incubateur pour la création de start-ups, une pépinière pour le développement d'entreprises, et enfin un hôtel d'entreprises pour encourager leur installation durable sur le territoire.

Une offre de services à haute valeur ajoutée

Au-delà de locaux flexibles aux loyers accessibles, les entrepreneurs bénéficient de services, d'outils, d'un accompagnement, de formations et d'animations :

- Coaching individuel,
- Formation collective sous forme d'ateliers courts contribuant au renforcement des compétences entrepreneuriales,
- Animations régulières, permanences, conférences, petits déjeuners, after-works.

La MEI, ce sont également des espaces dédiés : salles de réunion, cafétéria, mais aussi **le Fablab Descartes**, espace collaboratif de fabrication numérique qui a pour but de diffuser les nouvelles technologies et propose à tous (grand public, entreprises, chercheurs et étudiants) l'accès à ses machines (imprimantes 3D, brodeuse numérique, découpeuse vinyle, fraiseuse, découpeuse laser) et à son savoir-faire.

La MEI accueille également **l'agence Descartes Développement**, en charge du développement économique et de la promotion du cluster de la « Ville Durable ». Interlocutrice privilégiée des professionnels de la Cité Descartes, elle favorise les échanges entre acteurs économiques, académiques et institutionnels pour développer projets et partenariats sur le territoire et à l'extérieur.

Lors de l'inauguration de la MEI, **LA CENTRIF'**, située à proximité immédiate de l'équipement, dévoilera son offre de services. Ce lieu, conçu et imaginé par l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, dédié à l'innovation pédagogique et à l'entrepreneuriat étudiant, complète le parcours de la création d'entreprises et de l'innovation à la Cité Descartes. Les étudiants d'aujourd'hui sont les entrepreneurs de demain !

Quelques données chiffrées

La Maison de l'Entreprise Innovante, c'est :

- **180 postes de travail**, avec un potentiel de 70 à 80 entreprises accueillies,
- Un bâtiment **Haute Qualité Environnementale (HQE)**.

Coût du projet : 9 635 912 euros

Financement Agglomération Paris-Vallée de la Marne	5 210 816 euros
Financement CCI Seine-et-Marne	2 558 696 euros
Subvention Région Île-de-France	1 020 000 euros
Subvention Département de Seine-et-Marne	500 000 euros
Participation EPAMARNE/EPAFRANCE	346 400 euros

La Cité Descartes, c'est :

- Un pôle d'activités de 5 000 salariés et 350 entreprises,
- L'Université Paris-Est Marne-la-Vallée qui réunit des organismes académiques et de recherche dans un même ensemble pluridisciplinaire,
- 34 unités de recherche avec 1 000 enseignants-chercheurs et chercheurs, 500 ingénieurs et techniciens et 700 doctorants : 25 % de la recherche et développement française dans le domaine de la ville durable est concentrée sur le cluster Descartes,
- Plus de 16 000 étudiants de bac+2 à bac+8 sur le site.

Et, aujourd'hui, une Maison de l'Entreprise Innovante, pôle de convergence de toutes les énergies et compétences de la Cité Descartes !

Le mot des fondateurs du projet

Paul Miguel, Président de la Communauté d'Agglomération de Paris - Vallée de la Marne

« Notre territoire est un pôle économique incontournable de la métropole parisienne. C'est pourquoi, nous faisons le choix d'investir dans l'excellence et l'innovation, à l'image de notre soutien à l'essor du cluster Descartes, pôle international de recherche sur la ville de demain.

La Maison de l'Entreprise Innovante fait désormais partie des équipements indispensables au rayonnement économique de notre territoire et au-delà de l'Est Parisien.

Je sais pouvoir compter sur l'implication de l'ensemble de nos partenaires pour que ce beau projet devenu réalité soit une réussite exemplaire et permette aux entrepreneurs de développer leur activité au sein de notre Agglomération. »

Jean-Robert Jacquemard, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne

« À travers sa première Pépinière d'Entreprises Innovantes installée au cœur de la Cité Descartes (plus de 300 entreprises accompagnées depuis près de 30 ans), la CCI Seine-et-Marne, telle une pionnière, a pris l'initiative d'investir le territoire dès l'origine, pour œuvrer à son rayonnement et à son développement économiques.

De par sa mission d'appui aux créateurs et porteurs de projets, la Chambre a toujours favorisé l'implantation pérenne d'entreprises à haut potentiel, dans des filières à très forte valeur ajoutée (génie logiciel, multimédia, web, services numériques, ingénierie industrielle et bâtiment, santé, consulting...).

C'est donc tout naturellement - qu'à travers une collaboration technique, juridique et financière - la CCI Seine-et-Marne poursuit sa vision partagée de l'avenir économique du territoire avec la Communauté d'Agglomération de Paris-Vallée de la Marne. Vision qui nous a conduits à la co-crédation de la Maison de l'Entreprise Innovante, que nous inaugurons aujourd'hui. Ce nouvel outil, véritable « hub » de la création d'entreprises innovantes, va nous permettre d'apporter un ensemble de services complets d'hébergements et d'accompagnements adaptés aux jeunes entrepreneurs. »

AU PROGRAMME du 12 juin 2018

ACCUEIL À PARTIR DE 16 H

- **16h30 - 17h30** : visite officielle de la MEI, en présence de personnalités territoriales, et dévoilement de la plaque inaugurale
- **17h30 - 18h** : table-ronde / rencontre avec les entreprises résidentes de la MEI (Fablab, Incubateur, Pépinière, Hôtel d'entreprises), suivie de la signature de la charte de partenariat des co-financeurs de la MEI
- **18h** : cocktail
- **18h - 20h** : visite libre de la MEI et de LA CENTRIF'



CCI SEINE-ET-MARNE

CCI Seine-et-Marne : Évelyne DULAC / Responsable Communication Institutionnelle

Tél. : 01 74 60 51 05 – evelyne.dulac@seineetmarne.cci.fr



Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne : Céline CAROLE / Chargée

des relations presse Tél. : 01 60 37 24 13 – c.carole@agglo-pvm.fr